Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026
ID : 071-217104637-20260917-2026051-DE

SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

N° 2026-051

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du jeudi 17 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept septembre à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Etaient présents : CHANUT Jean-Luc, LAMBOROT Cécile, NICOLAS Sylvain, CORRE Michelle, BASSEUIL Roland, CORRE Maryline, DELORME Marie-Ange, DESCHAMPS Nataliia, FENZL Lucas, FOURCAUD Valérie, GROUILLER Marie, PLACE Julien, SADOIT Fabien, VERMOREL Christophe **Étaient absents excusés** : NICOLAS Anthony, ayant donné pourvoir à NICOLAS Sylvain **Secrétaire de séance** : LAMBOROT Cécile **Secrétaire Générale de Mairie** : BONNETAIN Ingrid	Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents :14 Date de convocation : 08/09/2026

OBJET : Délibération relative à l'approbation du procès-verbal de la précédente réunion en date du 16/07/2026

Le procès-verbal de la séance du 16 juillet 2026 a été transmis aux membres du Conseil Municipal avant la présente réunion.

Le Maire demande si chacun en a pris connaissance.
Après lecture et mise aux voix, et en l'absence de remarques, le Maire déclare le Procès-Verbal du 16 juillet 2026 adopté à l'unanimité des membres présents.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 17 septembre 2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Luc CHANUT,

MAIRIE DE ST-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF 71740